



Le Président et les membres du bureau
 vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,
 et vous présentent leurs meilleurs vœux
 pour 2009



Calendrier

Dates Activités Lieu horaire Accessibilité

Janvier 2009

Lundi 05.01 Cours pour débutants - J. Duc local 17 h 30

Mardi 06.01 Pas de conférence en janvier

Mercredi 07.01 Cours Informatique - S. Michel local 17 h 30

Mercredi 14.01 travail de relevé - D. Marcellin local 17 h 30

Lundi 19.01 Cours pour débutants - J. Duc local 17 h 30

Mercredi 21.01 Cours paléo - J.M Dufreney local 17 h 30
 lecture actes

Mercredi 28.01 Permanence rencontre local 17 h 30
 Comité de rédaction du flash infos

Février

Lundi 02.02 Cours pour débutants - J. Duc local 17 h 30

Mardi 03.02 Exposé - Pierre Blazy Salle Polyvalente 20 h
L'utilisation du latin en généalogie

Mercredi 04.02 Cours Informatique - S. Michel local 17 h 30
 en fonction des demandes: logiciel généatique - internet - Excel - Word

Mercredi 11.02 travail de relevé - D. Marcellin local 17 h 30

Lundi 16.02 Cours pour débutants - J. Duc local 17 h 30

Mercredi 18.02 Cours paléo - J.M Dufreney local 17 h 30
 lecture actes

Mercredi 25.02 Permanence rencontre local 17 h 30
 Comité de rédaction du flash infos

MOT du PRESIDENT



Il est difficile de faillir à la tradition et de ne pas vous souhaiter en cette période de joyeuses fêtes de fin d'année. A l'heure où vous lirez ces lignes, il est d'ailleurs possible que vous ayez déjà festoyé. Je présente également aux membres de Maurienne Généalogie et à leur famille, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année 2009, et en particulier dans le domaine généalogique.

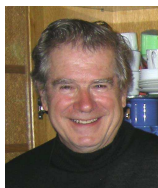
Je voudrais surtout à travers ce message faire un hommage appuyé à ceux qui, travailleurs de l'ombre, assurent les dépouillements systématiques, constituant le véritable travail de fond de l'association, pour ne pas dire sa raison d'être. Vous qui avez bien fait avancer votre généalogie ou qui simplement avez trouvé le fameux acte qui bloquait vos recherches, c'est à ces infatigables dépouilleurs qui ne comptent pas leurs heures que vous le devez. Ils sont une soixantaine qui ont œuvré ou œuvrent encore et qui complètent ces tableaux Excel, avec la passion qui les anime et la patience que ce travail exige. Je ne me risque pas à les citer, car j'aurais trop peur d'en oublier. Mais ils se reconnaîtront, j'en suis certain.

L'année 2009 s'avère riche en perspectives de travail, avec la poursuite de nos ateliers/permanences au local, ainsi que du programme mensuel de conférences. Ces dernières en particulier ont vu leur assistance augmenter, grâce à leur ouverture au public et à leur communication à la presse. Mais surtout 2009 sera l'année de préparation du 150^{em} anniversaire du rattachement à la France en 2010, manifestation dans laquelle Maurienne Généalogie est partie prenante, qui se déclinera en plusieurs volets, et au travers de laquelle nous vous demanderons dans la mesure de vos possibilités de vous impliquer. Plus de détails sur ce sujet vous seront donnés prochainement.



JM Dufreney

MOT du REDACTEUR



Je voudrais moi aussi m'associer à notre Président, et vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, de joie et de santé pour cette nouvelle année.

En espérant que cette modeste feuille d'information qu'est notre flash infos continue à vous informer de nos activités, mais aussi de faciliter

vos recherches et échanges.

Le flash infos est le vôtre, aidez moi à le faire vivre, n'hésitez pas à m'envoyer vos suggestions ou remarques, ainsi que vos recherches dans l'entraide, les « brèves » trouvées lors de vos investigations, ou minis articles concernant la généalogie ou tout ce qui s'y rapporte que vous aimeriez faire partager au sein de Maurienne Généalogie

J Duc

Nos réunions

Mardi 2 décembre - Salle polyvalente 20 h

Avant de donner la parole à Mr Dubrulle qui nous présentera son exposé sur les Maîtres et relais de poste en Savoie, le Président nous fait part de quelques informations:

- Attente d'un rendez-vous avec la direction des Archives Départementales.

- Acquisition d'un logiciel concernant la paléographie, méthode de travail et de recherches, qui est mis en pratique lors des cours des relevés d'actes par Jean Marc.

- Il nous fait part de l'évolution des dépouillements des actes de l'état civil ainsi que sur le tabellion.

- Ebauche des projets pour 2009 et même 2010 avec notre participation à l'organisation du Forum Régional de Généalogie qui devrait être organisé par les « Savoyards ».

Exposé par Jean Pierre DUBRULLE

Les maîtres de poste en Savoie :



Xénophon, attribué à Cyrus, Roi des Perses, (IV^e siècle avant J. C.), le premier établissement des courriers ; s'étant rendu compte de la distance qu'un cheval pouvait franchir en un jour, sans être exténué, il fit construire sur les routes des écuries distantes de ce même intervalle, et y fit mettre des chevaux et des gens chargés de les soigner. César, vers 45 avant

J. C. puis Auguste, empereurs romains, créent

et développent le *cursus publicus*, réseau dense de voies à usage militaire, ouvertes aux cavaliers. Celles-ci sont parsemées à intervalles réguliers, tous les 12 kilomètres, de *mutationes* ou relais de poste. Tous les 50 kilomètres, on trouve des *mansiones*, auberges d'étape et magasins.

Les Mérovingiens puis les Carolingiens reprendront le nom et le principe pour en faire un service de messagerie royale. D'abord réservé à la transmission des ordres royaux, le courrier fut acheminé par des messagers, à pied puis à cheval.

En Savoie, c'est François 1^{er} (1494-1547), qui introduit la Poste en 1536, lors de l'occupation française (1536-1559) selon l'abbé Truchet. Mais la première lettre de concession de la poste d'Aiguebelette par le duc de Savoie Charles III à Charles Planche, le 2 août 1521, contredit cette affirmation.



En 1536, Etienne Regnault, fils d'Etienne est cité comme « Chevaucheur tenant la poste pour le roi en la cité de Maurienne, au logis des 3 rois » à St Jean de Maurienne. A Chambéry, c'est Jean Vignet qui est cité en 1551.

Emmanuel-Philibert (1553-1580) officialise la nomination des maîtres de poste, courriers, et estafettes, le 8 septembre 1561, son fils Charles Emmanuel (1580-1630) établit leurs privilèges en 1607.

Les relais sont là pour fournir des chevaux frais aux voyageurs ou à la malle poste. En Savoie la lieue de poste était de 4 kilomètres et une poste valait 8 kilomètres. Les relais étaient distants l'un de l'autre de une poste à 3 postes 1/2. Le mot « poste » vient du latin *posta*, synonyme de station, lui-même dérivé du participe *positus*, *signifiant* placé, situé.

La carte générale de toutes les routes et traverses de France, de 1626, ne fait pas figurer la route du Mont Cenis. En 1632, la carte des routes de poste, établie par Nicolas Sanson, fait figurer la route du Pont de Beauvoisin à Turin, les relais sont les suivants jusqu'au Mont Cenis :

Pont Beauvoisin, Aiguebelette, Chambéry, Montmélian, Maltaverne, Aiguebelle, Epierre, La Chambre, St Jean de Maurienne, St Michel, St André, Orfé(Aussois ?), Lanslebourg, Tavernette .

Il y a 15 relais de Pont de Beauvoisin à Lanslebourg, en 1772, qui sont sensiblement les mêmes ; Les Echelles ont remplacées Aiguebelette, et l'on trouve St Thibaud de Couz, Villarodin et Bramans.

Le fonctionnement de ces relais était assuré par les maîtres de poste. Ceux-ci ne manipulaient pas les lettres, contenues dans des sacs et rangés dans des malles, mais se cantonnaient à fournir des chevaux frais et des guides (les postillons). Les chevaux de poste étaient les seuls à pouvoir circuler au galop. Le postillon ayant atteint le relais suivant, ramenait les chevaux au trot vers son relais d'origine, lorsqu'ils s'étaient désaltérés et reposés au moins 30 minutes.

Pour aller de Montmélian à Chambéry, au galop et revenir au trot, les postillons mettaient entre 4 heures et 5 heures, en 1846, et ils mettaient de 3 heures 30 minutes à 4 heures 30 minutes, de Montmélian à Maltaverne. Pour avoir établi un « excès de vitesse », en 1843, le garçon d'écurie, Excoffon, ne deviendra pas postillon ; Il a couvert la malle de Montmélian à Maltaverne en 51 minutes, en usant les chevaux.

Les maîtres de poste étaient propriétaires des bâtiments et des chevaux. Quand ils arrêtaient le service, s'ils n'avaient pas vendu le relais, celui-ci se déplaçait à un autre emplacement, chez le nouveau titulaire. A Montmélian, le relais a été à au moins à deux endroits différents et à St Thibaud

de Couz il a changé au moins 3 fois de place. Deux à trois postillons, des garçons d'écurie, un bourrelier et quelque fois un maréchal-ferrant dépendaient de lui.

Le nombre de chevaux est variable d'un relais à l'autre et suivant les époques ; En l'an XIII, Piot d'Aiguebelle a 12 chevaux, en 1814, Floret Joseph, de Modane, déclare avoir 20 chevaux et en 1851, Jean Aragon, de Montmélian a au moins 19 chevaux, la moyenne étant de 10 chevaux. Ce sont les chevaux d'obligation réservés pour le service de la Poste, si le maître de poste gère aussi un service de diligence, il en a d'autres.

Il tenait aussi souvent une auberge. Il s'agit de *La pomme d'or* à Chambéry, *La grande maison*, aux Chavannes en Maurienne ou *Le petit Turin* à St Michel de Maurienne.

Ils possédaient un brevet attribué par l'autorité en place.

En l'An 2, Maurice Ortolland, obtient le brevet de maître de poste d'Epierre, il touchera 45 sols et les postillons auront 15 sols, par poste et par cheval. En 1852, le prix à payer est de 20 centimes, par kilomètre et par cheval et pour le postillon de 12 centimes sauf pour le Mont Cenis dont le tarif est différent. Vers 1850, l'attribution des relais se fera aux enchères.

Ils parvenaient parfois à créer une « dynastie » de maître de poste, comme les Bourgeois, à Montmélian, qui tiennent la poste pendant cinq générations, les Horteur, à Grand-Maison, aux Chavannes en Maurienne, qui eux, tiennent des relais en plusieurs endroit, vers 1865 ou les Aragon qui occupent Montmélian, Les Echelles et Chappareillan.

30% des maîtres de poste que j'ai étudiés obtiendront une concession pour le transport des voyageurs en voitures publiques, comme Joseph Horteur, en 1846 qui gère la diligence de Chambéry à St Jean de Maurienne ou Cosme Jorcin, de Lanslebourg, pour pouvoir lutter contre la concurrence.

J'en profite pour lancer un appel ; je recherche tout type d'actes ou documents concernant les maîtres de poste, les relais et les postillons dans le duché de Savoie. Je souhaiterais trouver des livres de poste, ou des registres de comptes, véritables journaux de bord des relais, qui pourraient se trouver dans des fonds privés de familles descendantes de ces maîtres de poste ou des bibliothèques.

Vous pouvez me contacter par mail : djip62@cegetel.net

Réunion de bureau le mardi 22 décembre

- Dorénavant, pour les nouveaux adhérents qui s'inscriront à partir du mois de septembre, la cotisation est fixée à 10 euros

- Groupe de discussion : l'administrateur qui gérait le groupe ne s'en occupe plus. Jo Duc va essayer de reprendre la suite.

- Dépouillement : 312 000 actes d'état civil sont accessibles en ligne sur généabank, ou sur papier. L'objectif est de 400 000 fin 2009.

- Tabellion : on a vendu 32 DVD de St Jean, et 12 DVD de St Michel (1697-1792) sont en commande au prix de 16 euros.

- Ateliers : cette année, l'atelier paléo marche bien : entre 6 et 8 personnes par séance. Par contre Jo n'a pas de véritable débutant et Serge Michel n'a qu'une ou deux personnes en informatique. De ce fait, ces deux ateliers marcheront sur inscription.

Conférences : on a noté une nette augmentation de la fréquentation des conférences au dernier trimestre 2008.



de G à D : Blazy, Michel, Bois, Grange, Duc, Dufrenoy. photo prise par Mme Mallaret Trésorière.

Pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2009, Jean Marc, André, et Jo pensent contacter, Pierre Geneletti, Laurent Demouzon, et Alban Levet.

- L'assemblée générale est prévue fin mars, début avril, certainement un samedi matin. Elle sera suivie d'un repas.

- La cotisation 2009 reste inchangée : 20 euros par internet, 25 euros par courrier. La cotisation pour l'abonnement à la revue « Généalogie—Histoire » du CEGRA baisse à 14 euros.

- Pour le 150^{ème} anniversaire du rattachement, Maurienne Généalogie fera un dépouillement des recensements de 1848 ou 1858 de certaines communes types.

- Trombinoscope : début 2009, une mise à jour du trombinoscope sera effectuée par P. Blazy, vous pouvez dès maintenant lui faire parvenir une photo type « portrait » par courrier ou e-mail P Blazy 11, chemin des Genêts 74600 Seynod pierrotblazy@orange.fr

D Bois

ENTRAIDE

M. CLEMENT Michel

4 rue Desrousseaux 59800 Lille Michel.clement17@free.fr

Qui aurait des éléments sur un mariage SAMBUIIS Abel meunier à St Jean de Maurienne et ADRET Victoire (ou ADREYS, ADREIS . .) lui serait né vers 1851 et elle vers 1859 mais je ne sais où.

Appel à Cotisation

Année 2009 :

Envoi du flash infos par la poste : 25 €

Envoi du flash infos par internet : 20 €

(couple: 35 ou 30 €)

Plus 14 € pour ceux qui désirent l'abonnement trimestriel à « Généalogie - Histoire » du CEGRA

N.B: envoyez vos chèques (ordre de M^{me} Généalogie) à:

Marie Françoise BERTHET
101 rue de Roche Noire - Les Mélèzes 2
73300 St Jean de Maurienne

Mise à jour

Modifier ou ajouter adresse ou e-mail

M. ROLLET Jacques Hubert
6, rue Léon Vaudoyer 75007 Paris
jacqueshubert.rollet@sfr.fr

M. CLEMENT Michel
4 rue Desrousseaux 59800 Lille
Michel.clement17@free.fr

Comment être aidé par Maurienne Généalogie

La vocation de l'association n'est pas d'effectuer des recherches, ou de faire la généalogie de particuliers mais de mettre à disposition des sociétaires le fruit des recherches de chacun.

ENTRAIDE Flash Infos

Ce mini bulletin mensuel permet de faire circuler l'information concernant les activités du club, les différentes manifestations ou réunions, ainsi que le calendrier des activités. On peut aussi y trouver différentes rubriques au gré de l'activité généalogique, et le « c'est vous qui le dites » etc. .

Sa rubrique « **entraide** » permet à ceux qui le désirent de passer une annonce qui sera lue par tous les membres de l'association.
Ne pas hésiter à m'envoyer vos annonces.

BASE de DONNEES

Grâce au travail bénévole de nombreux d'adhérents, nous avons pu collecter une très grande partie des mariages et naissances de la Maurienne, actuellement plus de 310 000 actes

Tous ces relevés ont été mis en forme pour être consultés

- **Sur P.C.** : Sous EXCEL une base de données a été créée, les actes sont répertoriés sous les rubriques Naissances et Mariages, et dans chacune de ces rubriques un classement par commune.

Il suffit donc de se positionner sur une commune et lancer une recherche soit par ordre chronologique soit par ordre alphabétique, ce type de logiciel donne de multiples possibilités pour effectuer des recherches.

- Sur Papier : LES RECUEILS

Ces mêmes informations ont été mises sur papier, c'est-à-dire dans des recueils naissances, mariages, par commune avec un classement chronologique.

Ces recueils peuvent être consultés au local lors des permanences. Pour ceux qui le désirent, ils peuvent être achetés

GENEABANK

GeneaBank (www.geneabank.org) est un système sécurisé de publication sur Internet de relevés d'Etat-civil et d'échanges de données entre cercles généalogiques. (plus de 70 actuellement).

Les données ne sont accessibles sur Internet qu'aux adhérents des sociétés participantes, c'est pourquoi nous avons attribué à tous ceux qui possèdent internet, un n° de code d'accès, et un nombre de points.

GeneaBank propose un système d'échange de points, qui permet à un adhérent d'une quelconque association participante de consulter les relevés de toutes les autres, soit plus de 46 millions d'actes.

Nous avons déposé nos actes de mariages et naissances à

Généabank, ils peuvent donc être consultés par tous les adhérents de Maurienne Généalogie. Seule la colonne observations n'a pas été diffusée.

CD de l'ETAT CIVIL.

Le propre du généalogiste n'est pas d'accumuler des dates, des noms et des cousins « probables » afin de s'apparenter à des « grandes familles », ou de se gargariser d'avoir une généalogie de x milliers de noms etc. .

Non, le vrai, le pur, c'est celui qui peut se targuer de justifier les dates et noms qu'il annonce avec de vrais justificatifs « officiels ». Photocopies d'actes d'état-civil, d'actes notariés ou autres tabellions ou recensements qui permettent de « croiser » les dates d'événements.

C'est pourquoi, avoir la possibilité de consulter chez soi, au gré de son temps libre le ou les CD qui couvrent le village dont vous avez des ascendants est un plaisir « généalogique » dont on ne peut se priver. Découvrir au fil des pages tournées les frères et sœurs de ses aïeux ouvrent d'autres horizons de « cousinades », même si cela devient de plus en plus difficile quand on remonte le temps, et que l'on se retrouve avec des documents d'avant la révolution qu'il faut déchiffrer.

C'est aussi le charme.

Le détail du nombre de CD qui couvrent une commune se trouve sur le site Sabaudia des Archives Départementales.
[Www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)

Ces listes, par commune, reprennent les références des microfilms, les dates extrêmes des périodes qu'ils couvrent, ainsi que la nature des actes (état-civil ou B.M.S) Naissances Mariages ou Décès.

Vous pouvez pour un prix modique avoir les CD des communes de la Maurienne que vous pourrez consulter chez vous durant les longues soirées d'hiver.

La BOUTIQUE de M.G

- CD de la gabelle du sel de 1561 12 € + 1€ 50 (port)
- CD de la gabelle du sel de 1758 12 € + 1€ 50 (port)
- DVD St Jean 1 index des années 1698 à 1708 . . .
St Jean 2 index des années 1710 à 1740 (35 € les 2DVD)
St Michel St Michel et son canton 1697 à 1792 (16 €)
- Lexiques latin/français, exemples modèles d'actes de mariages, baptême, décès. Nouvelle version plus appropriée aux actes et termes Mauriennais par P Blazy 8 € + 2 € port
- Recueils papier des mariages et naissances réalisés. (Nom des villages dépouillés et tarif sur demande
- Recueil des Mauriennais victimes de la guerre (Monuments aux morts, stèles, plaques). (66 communes plus de 120 pages) - Couleur 32 € + port - Noir et blanc 23 € + port - CD 10 €
- Polo à l'effigie de M.G tailles S - M - L - XL - XXL 12€ l'unité ou 20 € les 2 (+ port 5 € même pour 1 ou 3 polos)

J Duc

C'est vous qui le dites

Suite à l'article " La catastrophe ferroviaire du 12 décembre 1917" paru dans le n° 128 de novembre, je vous informe que mon grand-père paternel aurait dû faire parti de ce voyage Il faisait parti de ceux qui ont "râté" le train . Il se trouvait dans un bar à Modane lors du départ du train. C'est lui qui a conté ce fait à mon père quelques années plus tard.

Y Faure